

	PAGE
personne qui se marie une seconde fois, et dont l'époux ou l'épouse avait été continuellement absent d'elle pendant sept ans auparavant, connaissait que cette personne vivait encore pendant ce temps-là.	
La même règle doit s'appliquer à 32, 33 Victoria, chapitre 20, sec. 58.	119
<b>BILLET</b>	463
“	455
“	408
“	462
“ <b>PROMISSOIRE</b> :— Un billet promissoire nul faute des timbres voulus par la loi, n'empêche pas le porteur d'en recouvrer le montant, en alléguant la considération donnée, quand bien même le billet aurait été mis à néant par jugement d'un tribunal.	7
“ “ :— Lorsqu'un billet promissoire n'aura pas été revêtu de timbres, la personne à l'ordre de laquelle il aura été fait, pourra le transporter même après l'échéance; et en y apposant des timbres, le porteur pourra en recouvrer le montant du faiseur.	8
“ “ :—	461
“ “	448
“ <b>ANNULÉ</b>	323
<b>BILL OF LADING</b>	408
<b>BORNAGE</b>	440
<b>CAISSIER DE BANQUE</b>	465
<b>CAPIAS</b> :— Une requête, pour casser un <i>capias</i> ou saisie-arrêt avant jugement, ne doit pas contenir des moyens d'exception à la forme	32
“ :— <i>Vide</i> député protonotaire	
“	127
“	454
“ <b>AD. RESPONDENDUM</b> :— <i>Vide</i> privilège	
<b>CAUSE ILLICITE</b>	322
<b>CAUTION POUR LES FRAIS</b>	447
<b>CAUTIONNEMENT</b> “ “ :— Pour l'obtenir, il n'est pas suffisant de donner avis dans les 4 jours, et de faire motion le premier jour du terme suivant. La demande en doit être faite dans les 4 jours	28